

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

L'an deux mil seize et le neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DRUGUET, Maire, à la mairie.
Convocation du 02/02/2016

Présents : Mme AGIUS – Mme BONTEMPS – M. BORDES – Mme CHAMBARD – Mme CHARNAY - M. DEPRAZ – M. DRUGUET – Mme INNOCENTI – M. JOLY – M. LAFONT – Mme MADÉJA – M. MERLE – Mme ROUX DIT RICHE – M. SUBTIL

Absents ou excusés : M. BUCILLIAT (donne pouvoir à M. DRUGUET)

A été élu secrétaire : M. MERLE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2016

Préalablement au vote du budget primitif 2016, la commune ne peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2015.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2016 et de pouvoir faire face à des dépenses imprévues ou urgentes, le Conseil Municipal, peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2015.

Monsieur le Maire propose d'ouvrir les crédits suivants :

- Pour le budget principal :
- Dépenses :
- C. / 2041582 Bâtiments et installations : 270 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTÉ** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2016 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce avant le vote du budget primitif 2016

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subventions et contributions annuelles reçues en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DRESSE** la liste des organismes et associations qui bénéficieront d'une subvention communale pour l'année 2016 ainsi que le montant accordé :
- Association des Maires 01.....252 €
- Comité de fleurissement.....140 €
- MLA – Comité des fêtes750 €
- Musiscope.....160 €
- CAUE de l'Ain.....100 €
- La route de la Bresse.....314 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Compte-rendu des commissions intercommunales :

Un tour de table des élus est fait afin qu'ils fassent un compte-rendu des différentes commissions auxquelles ils ont participé au sein de Bourg en Bresse Agglomération.

Bâtiments :

Monsieur SUBTIL informe les membres du conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 11 janvier dernier avec les présidents des associations communales afin d'étudier les travaux à mettre en œuvre pour transformer l'ancienne bibliothèque en une salle de réunions et de rangement pour les associations.

Il informe ensuite les membres du conseil qu'il attend un certain nombre de devis pour l'élaboration du budget primitif 2016. Une fois les devis arrivés en mairie, des arbitrages seront à faire en fonction des priorités et des sommes qui pourront être investies.

Pour finir, il indique que des travaux de mise en conformité suite aux visites règlementaires au niveau de la salle polyvalente et de l'école seront effectués d'ici la fin de semaine et que la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur se réunira mardi 16 février pour sa visite triennale.

Communication :

Mme BONTEMPS informe les membres de sa commission d'une prochaine réunion pour la rédaction de la feuille info de mars qui sera ensuite distribuée par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Mme AGIUS informe les membres du conseil municipal de l'avancée du travail sur la création d'un livret d'accueil regroupant un maximum d'informations pratiques pour les personnes arrivant sur la commune. Il reste à trouver une mise en forme qui permettrait de mettre ce livret à jour sans avoir à tout refaire dès le moindre changement. Il sera présenté en détail lors de la prochaine réunion de la commission de communication.

Voirie :

M. LAFONT a fait des demandes de réactualisations de devis de travaux de voirie qui n'ont pas pu être fait en 2015.

La parcelle située entre le chemin de la croix et le lotissement du colibri a été bornée afin de créer un chemin piétonnier. La rédaction de l'acte est en cours chez le Notaire.

Les acacias le long de la RD 67 seront élagués très prochainement par la DDT

Monsieur DRUGUET donne lecture d'un courrier aux membres du conseil municipal indiquant que les barrières en bois installées devant le restaurant de l'Étoile menacent de tomber. Un élu se rendra sur place pour constater et faire réparer lesdites barrières.

Au niveau de l'assainissement, un élu fait remarquer que le fossé chemin de la croix est bouché et qu'il faudrait envisager d'intervenir.

Pour finir Monsieur le Maire donne divers informations à destination des conseillers municipaux et plusieurs dates sont retenues pour des commissions.

La séance est levée à 22h40